



ÉVÉNEMENT SUR LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN AFRIQUE,

EN MARGE DE LA 5^{ÈME} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AGRICOLE UA-UE, ROME

30/06/2023, 12h00-14h30

CONTACTS

Ms Peace Mutawa

Commission de l'Union Africaine/DARBE

MutuwaP@africa-union.org

Ms Noémie Beigbeder

Commission Européenne/DG AGRI

Noemie.Beigbeder@ec.europa.eu

Ms Aida Galindo-Ms Monique Bagal

EUIPO/AfriPI

Monique.Bagal@afripi.org

Organisation de la conférence:

EU-AU-4-AGRI@ec.europa.eu



Funded by the European Union



Une perspective africaine sur les IG : comment la stratégie continentale pour les indications géographiques en Afrique contribue-t-elle à la résilience et à la durabilité des systèmes alimentaires

La conférence Ministérielle de l'Union Africaine (UA) et de l'Union Européenne (UE) sur l'Agriculture est l'occasion pour les Ministres de l'agriculture de l'UA et de l'UE d'échanger des points de vue et de partager les meilleures pratiques sur le développement de systèmes alimentaires plus résilients et de chaînes de valeur agroalimentaires durables. Depuis la première conférence du type, le monde a été confronté à divers défis - la pandémie de COVID-19, les instabilités politiques et les chocs économiques, ainsi que les conflits et l'impact du changement climatique - lesquels ont tous révélé que l'amélioration de l'agriculture résiliente représentait un besoin urgent.

L'inclusion des IG comme thème de la conférence ministérielle UA-UE sur l'agriculture remonte à 2019.

La raison de cette inclusion est, entre autres, la nature particulière des IG en tant que démarche collective de valorisation de la ressource locale, leur impact sur la durabilité des chaînes de valeur agroalimentaires et sur la résilience des systèmes alimentaires et, par conséquent, la sécurité alimentaire. Alors que la question de l'accès à l'alimentation de base demeure importante à court et moyen terme, dans plusieurs régions d'Afrique, la question de durabilité économique et environnementale des chaînes de valeur agroalimentaires est une problématique à long terme. En mettant l'accent sur la qualité et la différenciation des produits alimentaires au sein d'une économie de la connaissance, l'on s'assure une valorisation du savoir-faire dans le secteur de la production et par conséquent le maintien et la durabilité économique de la production agro-alimentaire dans les territoires.

L'UE s'est engagé dans cette voie il y a fort longtemps. Si la réflexion est plus récente sur le continent Africain, elle est renforcée par deux jalons:

- L'adoption d'une stratégie continentale sur les IG pour l'Afrique par l'Union Africaine[1] qui vise, à propos des IG, des résultats clés interdépendants et se renforçant mutuellement (vision, lois, produits pilotes, marché, recherche et sensibilisation) (2018)
- L'entrée en vigueur de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine qui crée un marché libéralisé entre la plupart des États membres Africains[2]

[1] Voir, https://au.int/sites/default/files/documents/36127-doc-au_gis_continental_strategy_enng_with-cover-1.pdf

[2] Les membres de la Zlecaf sont actuellement: Ghana, Kenya, Rwanda, Niger, Tchad, Eswatini, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Namibie, Afrique du Sud, République du Congo, Djibouti, Mauritanie, Ouganda, Sénégal, Togo, Égypte, Éthiopie, Gambie, République Arabe Sahraouie Démocratique, Sierra Leone, Zimbabwe, Burkina Faso, São Tomé et Príncipe, Guinée équatoriale, Gabon, Maurice, République

Depuis le lancement de la Stratégie, un Comité Consultatif constitué de l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle), de l'ARIPO (Office Régional Africain de la Propriété Intellectuelle), de la Commission de l'Union Africaine[3] et de la Commission Européenne[4], a assuré la coordination et les synergies entre les activités des différents partenaires[5] en matière d'IG. Lors de sa dernière réunion en novembre 2022, le Comité Consultatif a discuté des progrès accomplis avec la stratégie et a tiré des conclusions pour servir la mise en œuvre de la stratégie IG post 2023. En outre, le Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine s'est récemment engagé dans l'examen de la Stratégie Continentale IG afin d'évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent ainsi que les défis rencontrés avec l'objectif final de préparer le terrain pour la formulation de la prochaine (post 2023) Stratégie Continentale et sa mise en œuvre robuste.

Certaines des réalisations dans le cadre de la Stratégie ont été partagées lors de la "session Afrique" des perspectives Mondiales FAO-CIRAD sur les IG organisée à Montpellier en juillet 2022[6]. Cette session a permis d'examiner les progrès réalisés dans le cadre de la stratégie continentale, en particulier les innovations apportées par les pays africains en matière de protection, de gouvernance et de durabilité des indications géographiques, ainsi que les défis à relever. L'un des résultats de la session a été la nécessité pour les parties prenantes et les autorités d'organiser davantage de réunions et d'événements de partage d'expériences autour des IG africaines.

C'est dans ce contexte qu'un événement parallèle sera organisé en marge de la cinquième conférence ministérielle UA-UE sur l'agriculture: **"Perspective Africaine sur les IG : comment la Stratégie Continentale pour les Indications Géographiques en Afrique contribue-t-elle à la résilience et à la durabilité des systèmes alimentaires ?"**. Il s'agira de présenter les meilleures pratiques dans la mise en œuvre de la stratégie, de renforcer l'apprentissage entre pairs et de tirer des leçons et des résolutions pour la stratégie sur les IG après 2023.

Centrafricaine, Angola, Lesotho, São Tomé et Príncipe, Tchad, Sierra Leone, Zimbabwe, Burkina Faso, São Tomé et Príncipe, Guinée équatoriale, Gabon, Maurice, République centrafricaine, Angola, Lesotho, Tunisie, Cameroun, Nigeria, Malawi, Zambie, Algérie, Burundi, Seychelles, Tanzanie, Cabo Verde, République Démocratique du Congo, Maroc, Guinée-Bissau, Botswana et Comores.

[3] Représenté par DARBE (Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Economie Bleue).

[4] Représentée par la DGAGRI (Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural).

[5] La FAO, l'AFD, l'OMPI, l'EUIPO en tant qu'observateurs au sein du comité consultatif, l'IPI suisse, la UNCTAD et le CIRAD en tant que participants au groupe de travail technique du comité consultatif.

[6] Conférence internationale sur les indications géographiques à Montpellier, <https://www.cirad.fr/en/press-area/press-releases/2022/worldwide-perspectives-on-geographical-indications>

L'objectif général:

- L'objectif général est de sensibiliser le public en montrant la contribution des IG à la résilience et à la durabilité des systèmes alimentaires en Afrique.

Les objectifs spécifiques:

- Documenter les meilleures pratiques en matière de collaboration et de partenariats sur la mise en œuvre des cadres continentaux pour faire avancer l'agenda de la sécurité alimentaire.
- Identifier les défis et définir des mesures d'atténuation.
- Réfléchir à la stratégie des IG pour l'après 2023.

Pour atteindre ces objectifs, des orateurs de haut niveau s'adresseront à l'assemblée.

Les honorables Ministres de l'Agriculture des États membres de l'Union Africaine s'adresseront à l'assemblée et partageront les principales réalisations en matière d'indications géographiques au cours des cinq dernières années. Les allocutions seront réparties en deux panels, l'un consacré à la contribution des indications géographiques à la résilience alimentaire et aux chaînes de valeur durables, et l'autre à l'avenir de la stratégie continentale sur les indications géographiques. En raison de leur rôle en tant que facilitateurs du développement des IG sur le continent, la parole sera également donnée à deux représentants des organisations régionales de Propriété Intellectuelle mentionnées ci-dessus (OAPI et ARIPO). Les intervenants seront appelés à refléter l'expérience en matière des IG dans leur pays/région.

Un temps sera consacré aux questions et réponses des participants.

Un paquet cadeau contenant des produits IG d'Afrique sera distribué aux participants à l'entrée de la salle de conférence. Le Manuel AfriPI sur les IG en l'Afrique^[7] sera également disponible. Un ou deux roll-up décrivant des histoires réussies dans le cadre de la stratégie continentale pour les IG en Afrique seront exposés dans le hall de l'événement.

L'ensemble de l'événement est organisé avec le précieux soutien du projet AfriPI, financé par l'UE et mis en œuvre par l'EUIPO.

[7] Produit par AfriPI

AGENDA PROVISOIRE

12h00 - 12h30 OUVERTURE

Modération générale: **Alexandra Grazioli**, OMPI.

DISCOURS D'INTRODUCTION (à partir de 12h20)

Son Excellence Josefa SACKO, Commissaire de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'Economie Bleue et de l'Environnement Durable, Commission de l'Union Africaine

12h30 - 13h15 PANEL 1

Comment les IG ont-elles renforcé la résilience alimentaire et les chaînes de valeur durables au cours des 5 dernières années ?

Les Indications Géographiques lient personnes, produits et territoires.

Lorsque les IG sont devenues un sujet d'intérêt international, la communauté s'est dans un premier temps, concentrée sur l'identification et la qualification des IG en Afrique. Au fur et à mesure que les indications géographiques gagnent du terrain en Afrique, leur succès se révèle être fonction de considérations tout aussi importantes que sont la rémunération et la durabilité.

Il se trouve que la "nouvelle ère" des IG identifie les IG comme une garantie de sécurité alimentaire. En effet, les IG contribuent à sensibiliser les consommateurs sur la qualité des aliments en général. Par ailleurs, certaines chaînes de valeur ont opté pour la voie des IG après avoir connu une crise alimentaire. Cette attention portée à la sécurité alimentaire témoigne d'une préoccupation particulière pour la résilience des systèmes alimentaires.

Au cours de cette session, nous entendrons comment les projets sur les IG mis en œuvre entre 2018 et 2023 ont contribué à la résilience des systèmes alimentaires et à la durabilité des chaînes de valeur, et pourquoi les résultats énoncés dans la stratégie continentale sont toujours pertinents.

Modération: Florence Tartanac, FAO.

Intervenants: Ministre de l'Agriculture du Mozambique ou Tanzanie, Ministre de l'Agriculture de Guinée ou des Comores, Organisation des producteurs du Cameroun (poivre de Penja), Ministre de l'Agriculture du Niger ou du Gabon.

13h15 - 14h20 PANEL 2

Quel avenir pour la stratégie continentale de l'Union Africaine sur les IG ?

La Stratégie Continentale sur les IG a été approuvée par les hautes autorités de l'Union Africaine en 2018. Les résultats définis dans le plan d'action sont les suivants :

- Une vision Africaine sur les IG en tant qu'outil contribuant au développement rural durable et à la sécurité alimentaire et une approche Africaine des IG sont développées et partagées.
- Un cadre juridique et institutionnel est mis en place aux niveaux national et régional pour la protection des IG.
- Le développement et l'enregistrement des produits IG en tant que pilotes et moteurs du développement rural et durable sont soutenus, afin de fournir des effets d'apprentissage et de démonstration.
- Le développement du marché des produits IG est encouragé par des approches innovantes sur les marchés locaux, par le commerce régional entre les CER et sur les marchés d'exportation (l'UE en particulier, car les IG y sont un outil de marché bien établi).
- La recherche, les programmes de formation et la vulgarisation sont encouragés pour assurer l'identification, le développement et la diffusion des meilleures pratiques Africaines adaptées et pour contribuer à l'approche Africaine, dans un contexte de changement climatique. Étant donné que de nombreux travaux de recherche ont été entrepris par des institutions non africaines, la coopération entre les institutions africaines et non africaines expérimentées devrait être facilitée.
- Sensibilisation de toutes les parties prenantes, y compris les consommateurs, communication entre les parties prenantes et information d'un public plus large.
-

Étant donné que les IG nécessitent généralement plusieurs années de mise en œuvre avant de pouvoir évaluer leur impact sur les plans économique, socioculturel et environnementaux, l'avenir de la stratégie continentale sur les IG, dont la mise en œuvre touche à sa fin en 2023, constituera une question centrale de cet événement parallèle.

Modération: Magdalena KOPCZYNSKA, DG AGRI

Intervenants: Ministre de l'Agriculture Sénégal et/ou Ethiopie, Ministre de l'Agriculture Ghana et/ou d'Afrique du Sud, Ministre de l'Agriculture du Tchad et/ou de Mauritanie, Représentant du DG OAPI, Représentant du DG ARIPO, AUC/DARBE Directeur.

14h20 - 14h30 CONCLUSIONS

Commissaire J. WOJCIECHOWSKI, Commissaire à l'Agriculture et au Développement Rural, Commission Européenne